



Communiqué

Les organisations syndicales FO, CGT et SUD de la Poste de l'Isère réunies le 10 novembre considèrent, que malgré les dénégations gouvernementales, le projet de loi n'a d'autre objectif que la privatisation pure et simple du service public de la Poste.

Aussi, nous considérons que les prétendus "garanties", les propos apaisants ne sont que poudre aux yeux. Nous avons encore en mémoire les déclarations "sur le cœur" et les engagements "fermes et définitifs" au moment du changement de statut d'EDF-GDF...

Les organisations syndicales constatent, depuis des années et particulièrement ces derniers mois, une accélération sans précédent des attaques contre le service public et les conditions de travail de nos collègues :

- ⇒ poursuite de la séparation des activités postales,
- ⇒ fermetures massives de bureaux de poste,
- ⇒ réorganisations incessantes des services,
- ⇒ remise en cause permanentes des organisations de travail...

Il ne fait aucun doute que ces attaques successives ne visent qu'à préparer la privatisation et l'arrivée d'actionnaires.

Il ne fait aucun doute, également, que l'ouverture du capital et, donc, l'arrivée d'actionnaires accélèrera le dépeçage de La Poste et des statuts des personnels. C'est bien la présence postale qui est en danger comme c'est bien des dizaines de milliers d'emplois qui sont menacés !

Les citoyens comme les postiers n'ont rien à attendre d'un pareil scénario. Ils ont -plusieurs fois- exprimé ces derniers mois leur opposition au projet de loi, que ce soit par la grève de septembre ou bien la votation citoyenne d'octobre, par exemple...

Mais le gouvernement fait la sourde oreille et persiste !

Les organisations syndicales FO, CGT et SUD de la Poste de l'Isère considèrent qu'il ne nous laisse pas d'autre choix que le recours à l'action et à **la grève jusqu'au retrait du projet de loi !**

Elles appellent les postiers à se réunir dans tous les services, se réunir en Assemblées Générales afin de décider de la grève et de leurs revendications.

**Arrêt des réorganisations,
Retrait de Facteur d'Avenir,
Maintien des garanties statutaires et collectives,
Pas touche au statut !
Pas touche à la convention commune !**

**Pour un service public égal pour tous, sur tout le territoire,
Retour au monopole public postal,**

Retrait du projet de loi !